

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2015 :

Convocations : 05.01.2015

Excusé : Monsieur Arnaud MARASI

Secrétaire de Séance : Monsieur Jacques DOYON

Délibération pour travaux mairie : plans et estimations

Le Maire soumet aux conseillers municipaux le projet de réhabilitation pour mise aux normes en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la Mairie transmis par le maître d'œuvre H2M Ingénierie.

Les conseillers municipaux :

- adoptent ce projet, suivant les devis estimatifs présentés, pour la partie travaux et qui s'élèvent à la somme de 100 500.00 Euros HT, sous réserve des modifications souhaitées par le Conseil,
- sollicitent des subventions pour ces travaux au titre de la DETR, au Département de la Haute-Marne, à la Région Champagne Ardenne et au fonds parlementaire,
- décident de souscrire un emprunt pour la part non subventionnée de ces travaux,
- décident d'inscrire ces travaux au budget primitif 2015,
- chargent le Maire de déposer une déclaration préalable pour ces travaux,
- chargent le Maire de signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Désaffectation des locaux scolaires : délibération à reprendre suite à remarque de la Préfecture :

Le Maire donne lecture du mail reçu de la Préfecture concernant la délibération du 21 novembre 2014 estimant que le conseil en émettant un avis favorable à la désaffectation des salles de classe n'avait pas pris de décision explicite à ce sujet.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, décident donc explicitement de la désaffectation des salles de classe situées dans le bâtiment de la mairie.

Travaux forestiers 2015 :

Le Maire soumet aux conseillers municipaux le programme d'actions à engager pour l'année 2015 : travaux sylvicoles dans les parcelles 5, 16, 17, 29 et 33 pour un montant global de 9 810.00 Euros HT, ainsi que des travaux d'infrastructure (fourniture et mise en place de panneaux routiers) pour un montant de 880.00 Euros HT.

Les conseillers municipaux retiennent le devis pour les travaux sylvicoles mais pas pour les travaux d'infrastructure.

Questions diverses :

Souvenir Français : Le Maire transmet aux conseillers municipaux la liste des tombes des soldats « Morts pour la France » situées au cimetière de Vouécourt et celles qui seront nettoyées et restaurées cette année par cette Association.

Subventions : Le Maire informe des subventions acquises pour les travaux de création des routes forestières conformément aux prévisions.

Arrêté préfectoral : Le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral portant réglementation de la police générale des débits de boissons en Haute-Marne.

Vœux : Le Maire donne connaissance des vœux reçus.